

# Politique Environnement

La réduction des impacts environnementaux du Groupe sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, y compris ceux de ses sites, opérations, fournisseurs et partenaires du Groupe est une priorité.

(1) <https://www.legrandgroup.com/fr/nos-engagements/reduire-notre-impact-carbone>  
 (2) <https://www.legrandgroup.com/fr/investisseurs-et-actionnaires/document-de-reference-et-rapport-annuel/2022>

## Les principaux engagements environnementaux de Legrand

- Participer à la lutte contre le changement climatique en contribuant à la neutralité carbone collective d'ici 2050 ;
- Protéger l'environnement et prévenir toute forme de pollution ;
- Réduire les impacts environnementaux de nos sites ;
- Fournir à nos clients des produits et services éco-conçus leur permettant de réduire leurs consommations énergétiques ;
- Respecter l'ensemble des lois et réglementations environnementales en vigueur, dans tous les pays où il a des activités.

## Les mesures concrètes et objectifs chiffrés liés à ces engagements

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre du Groupe à horizon 2030 : -50 % d'émissions Scopes 1&2 et -15 % d'émissions Scope 3, objectifs validés par le *Science Based Targets initiative* (SBTi). Les objectifs à horizon 2024 sont présentés dans la Feuille de Route RSE de Legrand<sup>(1)</sup> ;
- La réduction des autres impacts environnementaux :
  - Par l'intégration des principes de l'économie circulaire, notamment l'éco-conception, lors du développement des produits ;
  - En limitant la production de déchets, en améliorant leur tri sur les sites industriels et en augmentant progressivement le taux de déchets recyclés ;
  - En poursuivant la réduction des consommations d'eau et l'optimisation de son recyclage et en luttant contre la pollution de l'air en limitant les émissions de Composés Organiques Volatils (COV).

## L'implication des parties prenantes du Groupe dans cette démarche

Legrand promeut et encourage :

- L'implication des collaborateurs du Groupe et leur accès à des formations thématiques permettant à chacun d'avoir les outils pour agir à la préservation de l'environnement ;
- Le partage des bonnes pratiques notamment au sein du Legrand Way Climat, et l'émulation auprès des partenaires et parties prenantes internes et externes ;
- Le déploiement par la Recherche et Développement des principes d'éco-conception et des dernières connaissances scientifiques permettant, entre autres, la substitution des substances chimiques dangereuses pour l'environnement et la santé.

Cette démarche environnementale concerne également les fournisseurs et sous-traitants du Groupe. Elle est intégrée dans les processus de sélection, d'homologation, et de pilotage de la performance et du risque des fournisseurs et dans la démarche de coût du cycle de vie des produits et matières achetées (CCV), basés sur l'ISO 20400.

## La certification ISO 14001

Le Groupe est engagé dans une démarche de certification ISO 14001, certification obligatoire à terme pour l'ensemble des sites industriels de plus de 25 ETP (Equivalent Temps Plein), pour les sites logistiques de plus de 5000 m<sup>2</sup> et pour les sites administratifs de plus de 200 ETP, sauf dérogation.

Le Groupe encourage également ses fournisseurs à déployer cette certification.

## Les résultats obtenus

Le Groupe rend compte annuellement de ses progrès sur les objectifs qu'il s'est fixés et partage les exemples les plus emblématiques des actions mises en place dans son Document d'Enregistrement Universel<sup>(2)</sup>.